



## Probleme mandat agence immobiliere

Par **atoutpix31**, le **01/09/2009** à **14:45**

Bonjour,

Actuellement j'ai visité un bien par le biais d'une agence immobiliere. J'ai appris apres avoir discuté avec les proprios ( en instance de divorce) que la femme n'avait pas signé le mandat car elle n'avait pas eu un bon feeling avec l'agent immo.

Le mandat a juste été signé par 1 seul proprio.

est il possible de passer de particulier à particulier..???? sans reprimende de l'agence..??

Merci de me tenir informé, je compte enormement sur vous.